

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

204482

Optique

Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 13.117

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Sagim Jmonane

Voir radio

Date de naissance : 27/10/1993

204483

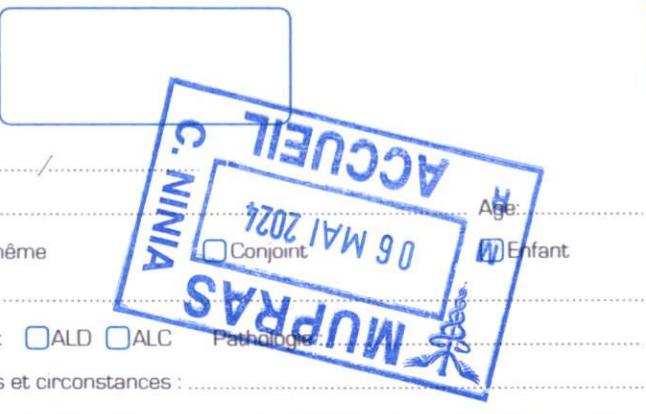
Adresse :

Tél. : 06 61 68 64 82

Total des frais engagés : # 200 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE HASSANIANA Route d'Amour Bd. Sidi Abderrahman - Casablanca el 0522 90 10 10 05 22 90 07 07 Fax 0522 95 57 13	02-05-24	Z18	200 dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

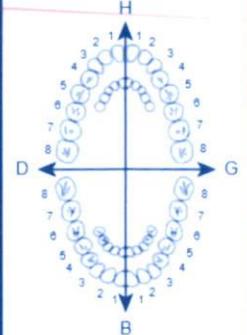
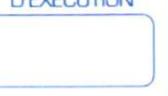
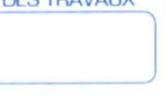
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

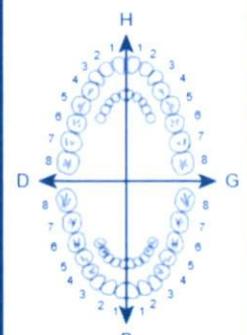
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Montant des Honoraires	COEFFICIENT DES TRAVAUX
					
					MONTANTS DES SOINS
					
					DEBUT D'EXECUTION
					
					FIN D'EXECUTION
					
					COEFFICIENT DES TRAVAUX
					
					MONTANTS DES SOINS
					
					DATE DU DEVIS
					
					DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	B

(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession Montant des Honoraires

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مركز الفحص بالأشعة
"حي الحسني - آنفا"

03/05/2024
Casablanca, le -----

Facture N° 1378/05/2024

Nom patient : SAGHIR MAROUANE

Examen(s) réalisé(s) : RX PANORAMIQUE

Date Examen(s) : 03/05/2024

Montant : 200 DH

Montant Produits : 0,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MONTANT TOTAL :
DEUX CENTS DIRHAMS

CENTRE DENTAIRE

Dr AHMED BOUTAKKA
Chirurgien Dentiste

Diplômé de La Faculté de Médecine
Dentaire de Casablanca



مركز طب الأسنان
الدكتور أحمد بوتكى
طبيب جراح للأسنان

خريج كلية طب الأسنان بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le : 02-05-2024 : الدار البيضاء، في :

M. Mme Mlle : SAGHAF MAROUANE

Radio Panoramique

RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA

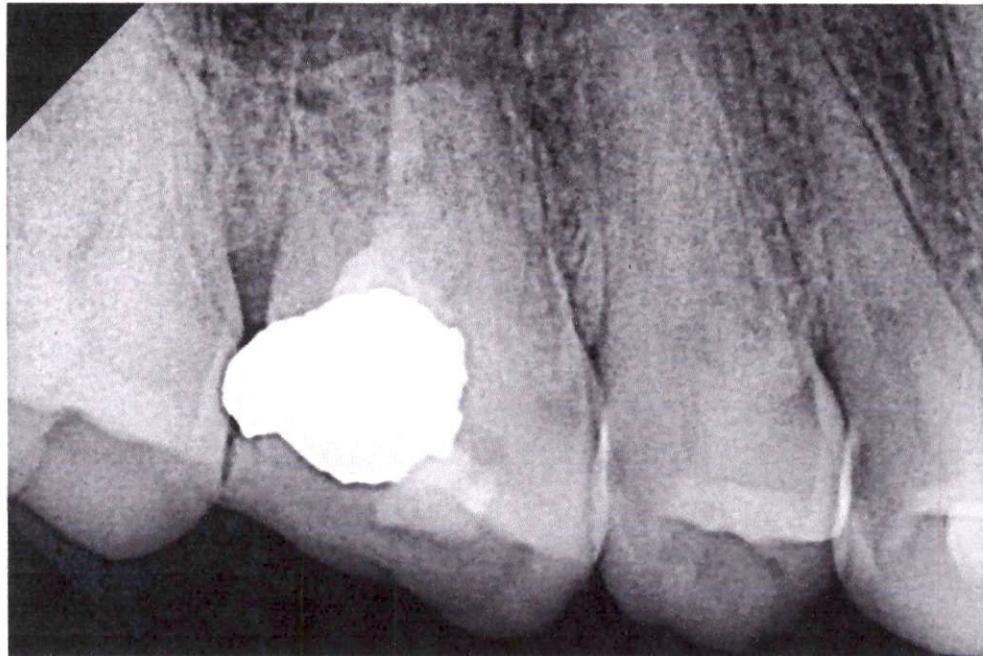
"6, Imm Communal Route d'Azemmour
et Bd Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tel: 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 11"

Dr Ahmed BOUTAKKA
Chirurgien Dentiste
150, Bd Bourgogne, Résidence Firas Jasim
2^{ème} étage n° 7 - CASABLANCA
Tel: 05 20 42 40 40 / 06 20 86 93 08

- 150 Bd Bourgogne, Résidence Firas Jasim
2^{ème} étage n° 7 - CASABLANCA
- 05 20 42 40 40 / 06 20 86 93 08
- Dr.ahmedboutakka@gmail.com

2024-05-02

Graphique Numero:20220526_010916 Le genre:Male
Nom:saghir marouane
Date de naissance:1993-10-27 Âge:31Y



IO 18 20220722_020309

16 délabrée

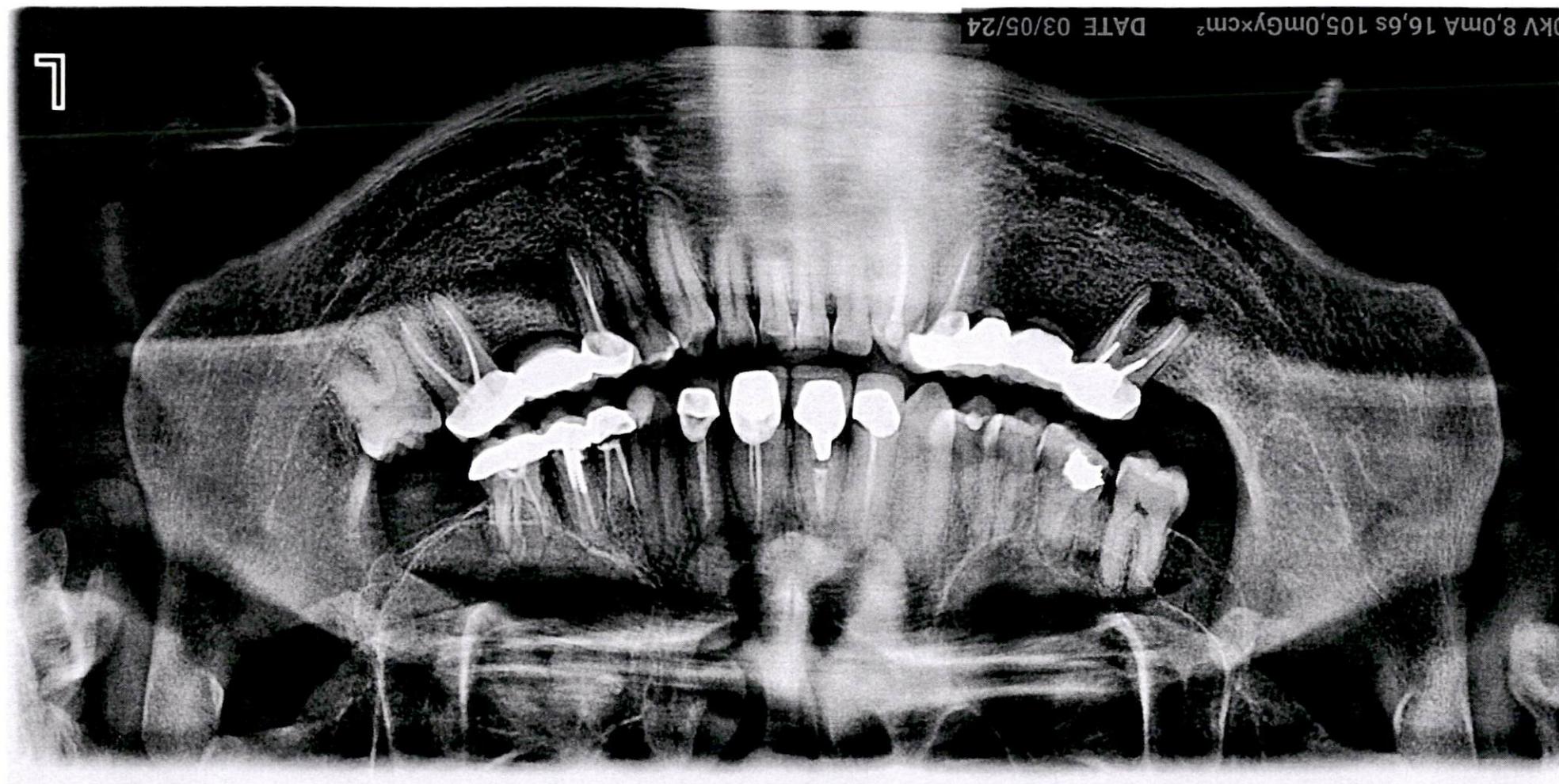
Dr Ahmed BOUTAKIA
Chirurgien Dentiste
150, Rd El Fettia, 1000 Casablanca
Tél: +212 661 123 456 - M: +212 661 123 456

2024-05-02

Graphique Numero:20220526_010916 Le genre:Male
Nom:saghir marouane
Date de naissance:1993-10-27 Âge:31Y

DKV 8,0mA 16,6s 105,0mGy \times cm²

DATE 03/05/24



SAGHIR MAROUANE

HABY HASSANI
RADIOLOGIE





Dr. O. Alami

Spécialiste en Radiologie

Lauréate de l'Université Nancy I

Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Dr N. Faris

Spécialiste en Radiologie

Lauréate de l'Université Nancy I

Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Casablanca , le 03/05/2024

PATIENT : Mr. SAGHIR MAROUANE
 EXAMEN(S) REALISE(S) : RX PANORAMIQUE

Rx PANORAMIQUE DENTAIRE

- ❖ Amalgames, matériaux prothétiques et obturations canalaires multiples.
- ❖ Large clarté péri apicale de 47
- ❖ 38 en position normale, la racine latérale jouxte le canal dentaire.
- ❖ Clarté péri apicale de 16.
- ❖ Par ailleurs fines clartés péri apicales multiples.
- ❖ Large procidence du sinus maxillaire gauche.
- ❖ Les cuvettes maxillaires sont libres.
- ❖ Absence d'anomalie osseuse.

Confraternellement
 RADILOGIE HAY HASSANI
 ANFA
 0, Km 10,5 National Route d'Azemmour
 et Bd Sidi Abderrahmane - Casablanca
 Tel: 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07

DR O. ALAMI

RADIO PANORAMIQUE DENTAIRE NUMÉRISÉE

DOPPLER COULEUR

ET ENERGIE